

**RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2018**

**A. RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2018**

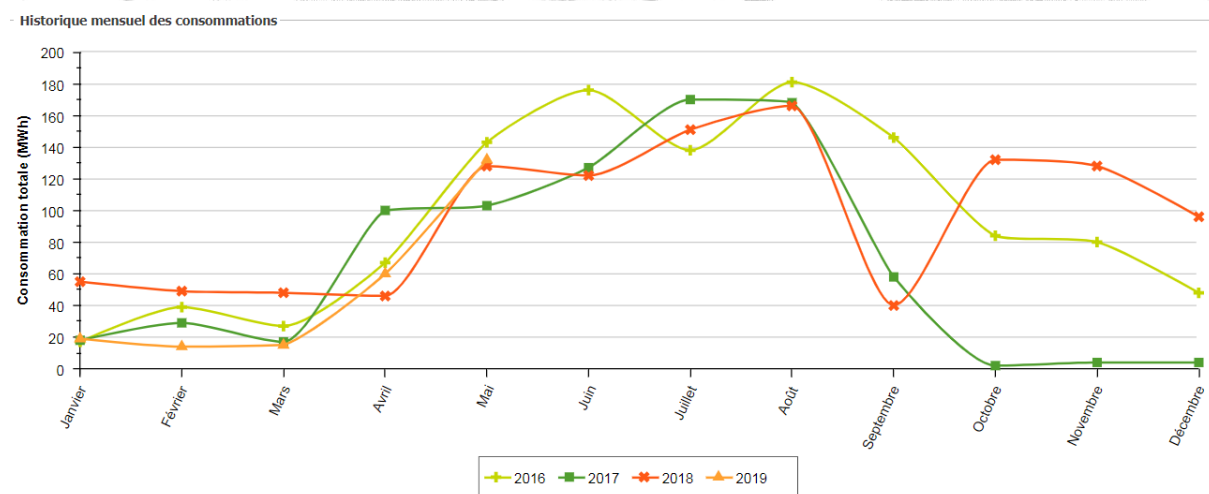
Sur l'exercice 2018, le résultat est positif de 24 421.68€. Ce montant est à nuancer par un résultat d'investissement négatif de 46 961.96€ (détail ci-dessous).

**FONCTIONNEMENT DEPENSES**

**Le poste (6061) « Electricité »**

Après l'enregistrement d'une baisse importante en 2017, le poste électricité repart à la hausse (de 98 788.40€ à 112 775.37€) en raison d'un hiver fortement pluvieux.

Ci-dessous la courbe des consommations de la station d'Albaron où l'on perçoit bien le pic des consommations sur la fin de l'exercice :



A compter du 1er janvier 2018, l'ASCO a adhéré à un groupement de commandes par l'intermédiaire du SMED 13 pour passer un marché d'énergie pour une durée de 2 ans. EDF a remporté ce marché. Par rapport à 2017, l'augmentation du tarif des consommations était de 6.5%, hausse limitée par le passage en offre de marché.

En 2019 une nouvelle hausse de 15% sur le tarif des consommations est à déplorer...

Les résultats du nouveau marché 2020/2022 sont parus. L'ASCO va travailler avec Total Energie à compter du 1er janvier. Ce nouveau fournisseur annonce des prévisions de - 15% sur les consommations.

**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**Le poste (60622) « Carburants »**

Hausse importante : de 6 512.64€ en 2017 à 9 890.10€. Présence de cuves (gasoil routier et non routier) sur la station. L'augmentation est partiellement due à la hausse du coût du carburant.

**Le poste (60631) « fournitures entretien »**

Total de dépenses : 1 037.13€, majoritairement recharges de graisse, lubrifiants, pompe, matériel roulant.

**Le poste (60632) « Fournitures & Petits Equipements »**

Ce poste passe de 704.61 € en 2017 à 5612.72€ en 2018 répartis en petites factures de matériel, la plus importante étant l'achat d'une citerne de transfert de fuel.

**Le poste (60636) « Vêtements de travail »**

Ce poste s'élève à 487.93€ pour chaussures de sécurité, blouson, pantalon...

**Le poste (6064) « Fournitures administratives »**

Trois factures pour un total de 259.17€ pour des cartouches et des ramettes de papier.

**Le poste (612) « Redevance de Crédit-bail »**

L'ASCO a réglé la traite de la location longue durée avec option d'achat (de 2013 à 2018) du tracteur muni d'une épareuse et d'un broyeur soit : 22 109,32 €.

- Tracteur + Epareuse → 7 806,22€
- Tracteur Agricole DEUTZ → 14 303,10€

En 2018, le Syndicat s'est prononcé en faveur du rachat de l'ensemble du matériel.

## ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR

Rapport moral et financier 2018

### **Le poste (613) « Locations »**

Total 4 780€ :

- 4 500€ travaux de terrassement 5 jours

- 80€ location camion benne + 200€ mini pelle

### **Le poste (61523) « Voies & Réseaux »**

Ce poste passe de 3 760.20€ en 2017 à 12 289.34€ en 2018, principalement pour des travaux réalisés au Mas du Juge par Masoni et Biagi TP. Poste peu important par rapport au linéaire de l'ASCO.

En effet celle-ci réalise par ailleurs l'entretien de son réseau en régie. Le garde canal assure le nettoyage et l'entretien de ses canaux (l'ASCO possède un broyeur, une épareuse et une pelle).

### **Le poste (61551) « Matériel roulant »**

Ce poste passe de 10 005.58€ en 2017 à 21 628.06€ en 2018. Les dépenses correspondent à de l'entretien et des réparations sur la voiture et le matériel agricole. La facture la plus importante est celle de la modification du balancier de la pelle (Apim Metal 6500€).

### **Le poste (61558) « Autres Biens Mobiliers »**

Ce poste passe de 19 806.11€ en 2017 à 8 856.45€ en 2018. Il correspond aux travaux sur pompes. L'entretien et la maintenance sont assurés par la société Apim Metal.

### **Le poste (616) « Primes d'assurances »**

Ce poste passe de 7 804.10 € en 2017 à 7 282.41€ (assureur : SMACL) pour l'assurance des véhicules et du matériel ainsi qu'un contrat responsabilité civile.

### **Le poste (618) « Documentation générale et technique »**

Renouvellement abonnement ASA Info pour la réception du magazine papier : 215€.

**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**Le poste (622) « Honoraires »**

Total 18 671.90€ en 2018 (5 785€ en 2017). Ce poste regroupe les dépenses correspondant à des frais d'huissier et à des frais d'avocat pour des contentieux.

Le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrages signé avec l'entreprise SIGEO, correspondant à l'opération d'investissement phase 1 du schéma directeur et, la prestation d'assistance à l'élaboration du rôle d'exploitation, réalisée par la même entreprise.

**Le poste (626) « frais de télécommunications et frais postaux »**

Ce poste passe à 2 050.72€ en 2018 (1 262.87€ en 2017) pour la Ligne fixe de la station de pompage, du garde et, deux portables ; un pour le Président et un pour le garde canal.

**Le poste (6288) « Autres Services Extérieurs »**

Ce poste, d'un montant de 52 959.99€ correspond principalement à la cotisation du SMGAS (clé de répartition par rapport aux prestations réalisées en 2017). Il est à préciser cependant que l'ASCO réalise une grande partie des prestations en interne ou par l'intermédiaire d'autres prestataires. Prest'ASA facture donc une prestation correspondant à l'émission du rôle et aux convocations pour l'assemblée de propriétaires.

Safir gyrocoptère facture également une prestation de prises de vues aériennes, nécessaires à l'établissement du rôle d'exploitation.

**Le poste (635) « Taxes foncières »**

Ce poste passe de 5 131€ en 2017 à 5 735.52€ en 2018 pour les propriétés foncières de l'ASCO de Corrège, stations de pompage et emprise des ouvrages, soit une augmentation de 11.77%.

**Le poste (64) « charges du personnel »**

Ce poste passe de 63 355.3€ en 2017 à 64 230.97€. L'ASCO emploie un garde canal à temps complet en CDI qui réalise l'entretien des ouvrages en plus de la surveillance du canal et de la mise en route des pompes.

**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**Le poste (6532) « Frais de mission »**

Les indemnités du président sont de 2 400€ pour 2018.

**Le poste (658) « Charges diverses de gestion courante »**

Régularisation de TVA en provenance du Trésor Public : 0.82 €

**Le poste (66111) « Intérêts réglés à l'échéance »**

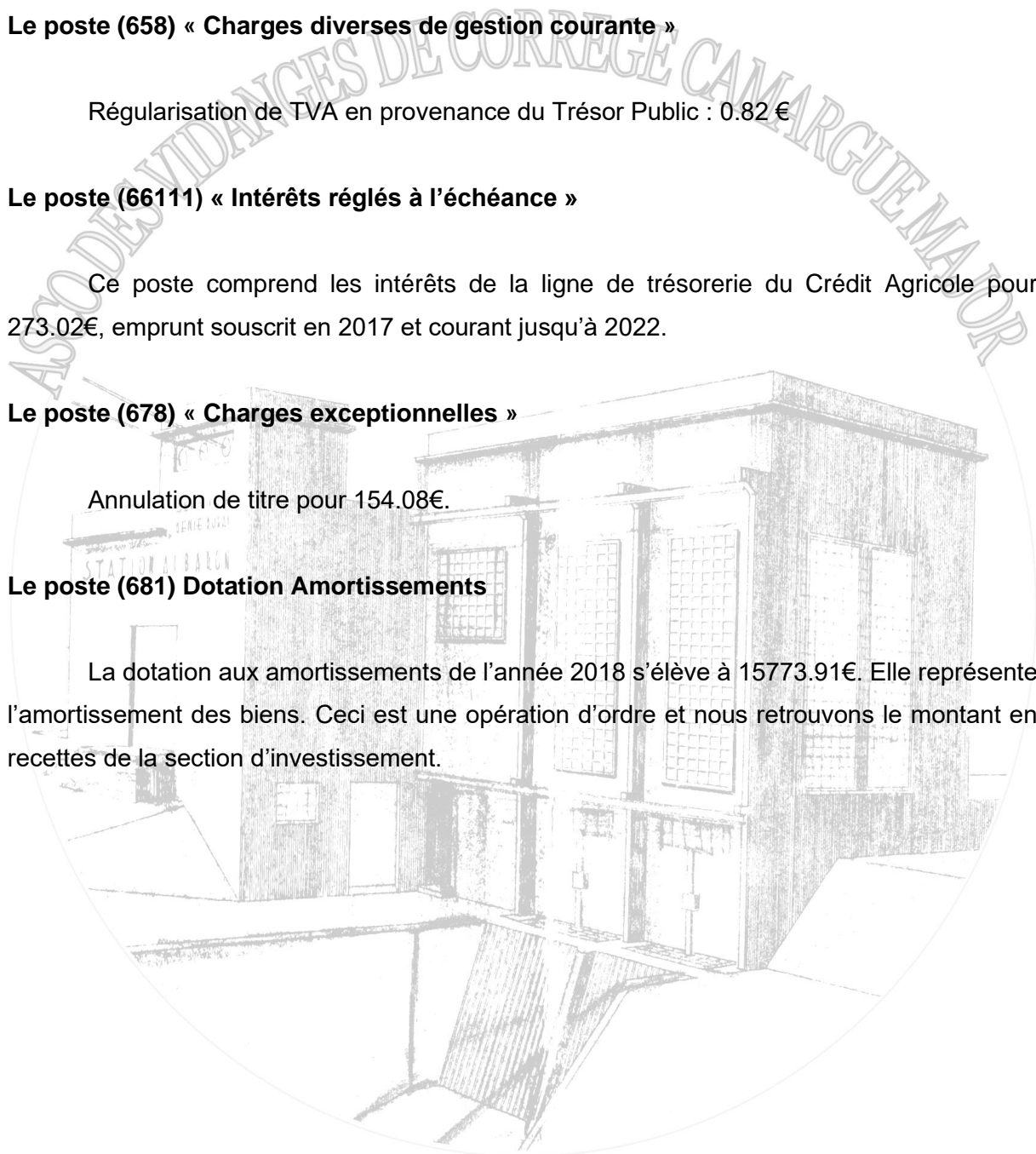
Ce poste comprend les intérêts de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole pour 273.02€, emprunt souscrit en 2017 et courant jusqu'à 2022.

**Le poste (678) « Charges exceptionnelles »**

Annulation de titre pour 154.08€.

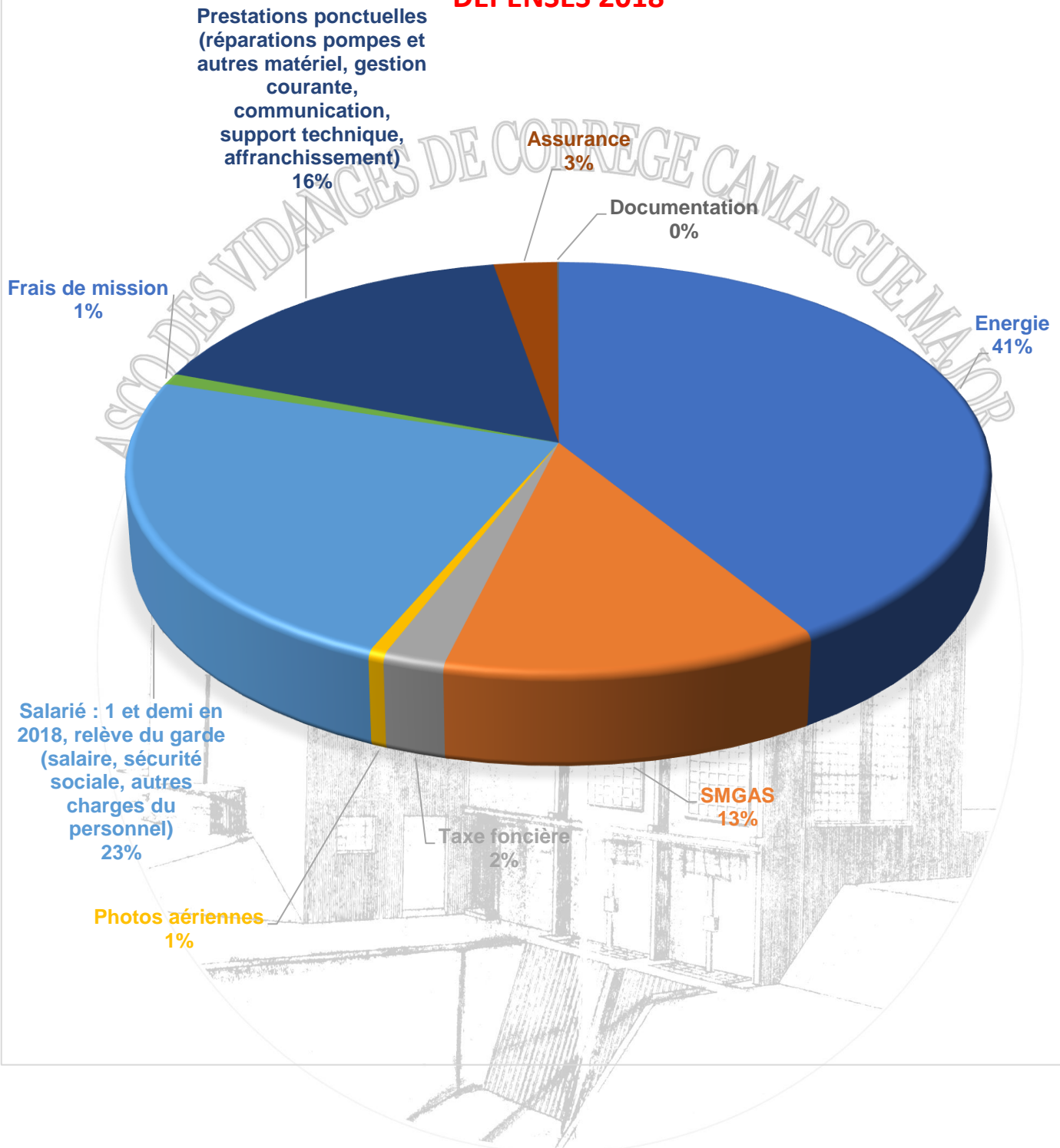
**Le poste (681) Dotation Amortissements**

La dotation aux amortissements de l'année 2018 s'élève à 15773.91€. Elle représente l'amortissement des biens. Ceci est une opération d'ordre et nous retrouvons le montant en recettes de la section d'investissement.



**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**DÉPENSES 2018**



**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**FONCTIONNEMENT RECETTES**

**Le poste (70685) « Redevance-Rôles »**

Pas d'augmentation des tarifs du rôle en 2018.

Baisse du rôle d'exploitation en raison de la baisse des surfaces cultivées en riz.

305€ de redevance de pêche attribuée à Bonnet Robert.

**Le poste (7478) « Autres Subventions & Participations »**

Ce poste représente 35 315.22€ de recettes pour l'année 2018 :

- ASA du Canal de la Sigoulette, mise à disposition du garde canal pour 3 666.67 € dont le solde 2017. Cette convention a pris fin en 2018.
- Participation annuelle de la Commune d'Arles pour 21 056€ pour la convention d'écoulement des eaux pluviales et entretien du Grand Gallègue.
- CNR : versement de l'énergie réservée 10 592.55€ dont 2 004.45€ de solde 2017.

**Le poste (777) « Quote part des subventions »**

Ce poste s'élève à 5 386.37€. Il représente l'amortissement des subventions. Ceci est une opération d'ordre et nous retrouvons le montant en dépenses de la section d'investissement.

**Le poste (7788) « Produits exceptionnels »**

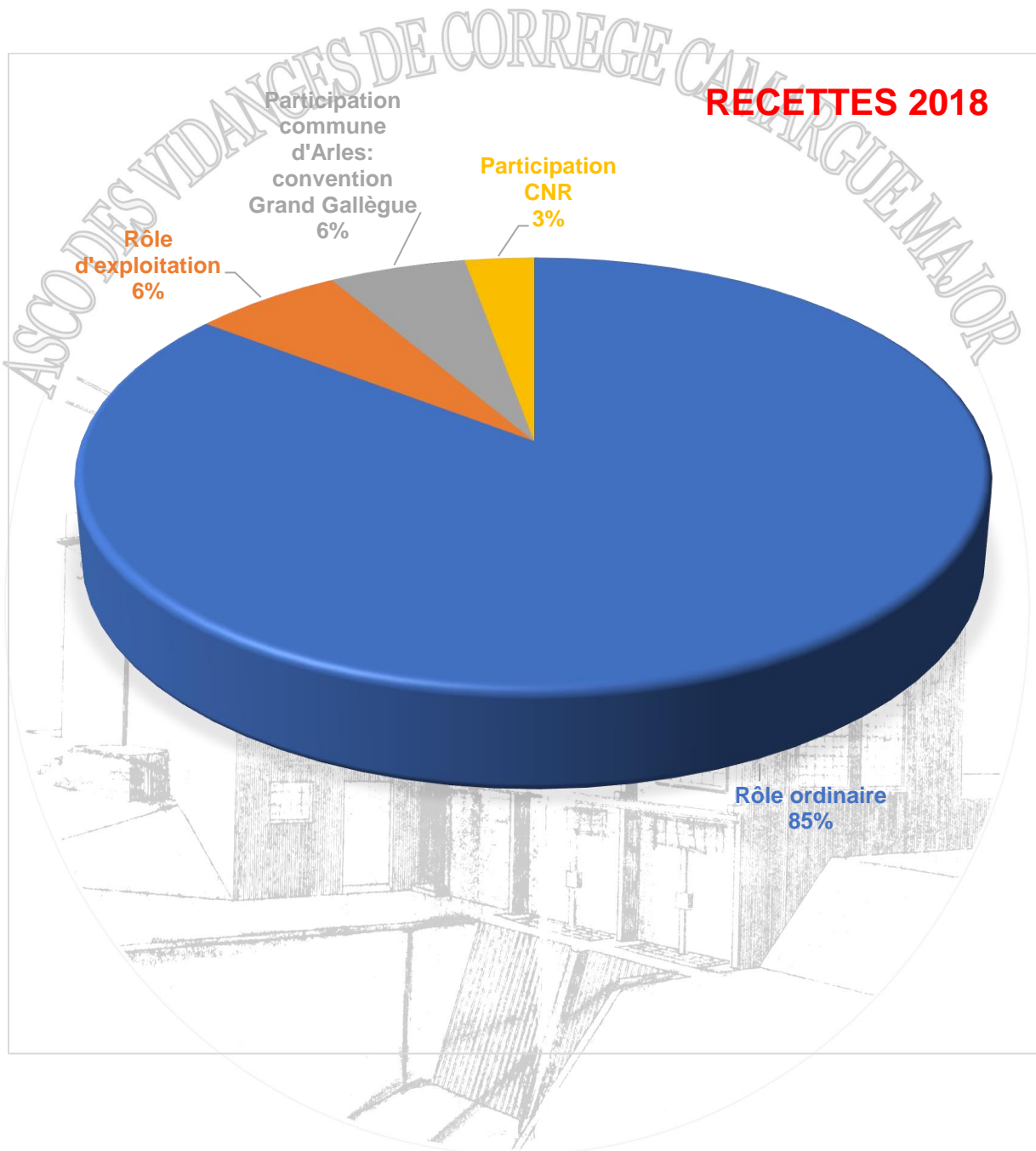
776.84€ dont 26.84€ de trop perçu et 750€ de participation de l'ASCO Roubine de la Triquette aux prises de vue aériennes.

**Le poste (609) « Remboursement »**

17 574.97€ de remboursement d'EDF.

**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

L'excédent de fonctionnement à reporter sur l'année 2019 s'élève à 195 557.79€  
(167 847.53€ + 27 710.26€ de résultat de l'exercice).





**INVESTISSEMENT DEPENSES**

**Le poste (1641) « Emprunt »**

9 901.14€ d'échéances d'emprunt

**Le poste (1391) « Reprise des subventions »**

**Cf. poste 777**

**Le poste (2182) « Matériel de transports »**

Total 36 327.36€ répartis comme suit :

- Vial Agri : 24 400€ achat d'un tracteur New Holland
- BNP Paribas : à la suite du leasing, achat du tracteur Agroton : 3 457.36€ de solde
- BNP Paribas : à la suite du leasing achat du broyeur et de l'épareuse : 1 720€ de solde
- Euro Repar : achat d'un Renault Kangoo : 6 750€

**INVESTISSEMENT RECETTES**

**Le poste (28) « Amortissements »**

Cf. poste 681

**L'excédent d'investissement à reporter en 2019 est 13 417.02€.**

**ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR**  
Rapport moral et financier 2018

**B. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018**

**1 - Trésorerie**

Celle-ci se situe à un niveau correct à la fin de l'exercice 2018 soit 126 043 €.

Elle se situe au 24 juin 2019 à 176 869€ après émission du rôle.

A cette même date le compte 4111 Redevables amiables est à 265 767 € (rôle 2019 émis au mois de mai) et le compte 4116 Redevables contentieux à 19 848 €.

**2 - En cours redevables**

Au 31 décembre 2018, le taux moyen de recouvrement des cotisations est d'environ 87%.

Les rôles ordinaire et d'exploitation se situent à 411 307 € TTC, le compte redevable fin 2018 s'élève à 53 081€ (+ 35 029€ de redevables contentieux), d'où le ratio de recouvrement ci-dessus.

Il est à noter que le Rôle ordinaire a été émis le 22/06/2018 et le rôle d'exploitation uniquement le 18/12/2018.

**3 – Analyse du résultat comptable**

Les dépenses d'exploitation sont de :	361 508,89 €.
Les recettes réelles d'exploitation sont de :	378 120,38 €.
Le bénéfice d'exploitation est de :	16 661,49€

Le bénéfice comptable réel corrigé des éléments exceptionnels et des amortissements est de 24 421,68€.

# ASCO DES VIDANGES DE CORREGE CAMARGUE MAJOR

## Rapport moral et financier 2018

### C. PERSPECTIVES 2019

L'ASCO des Vidanges de Corrège Camargue Major a déposé en 2017 un dossier de demande de subventions pour différentes actions identifiées suite au schéma directeur (réhabilitation des ouvrages Rousty 1, Rousty 2, Gimeaux 1, Gimeaux 2 ainsi qu'une concertation pour préparation des travaux sur la Grand Mar). Ces actions sont inscrites au contrat de delta. Le projet s'élève à 457 500€ et a obtenu des accords de subventions de la part du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour 274 500€. La part d'autofinancement de l'ASCO est donc de 183 000€.

Le projet est désormais lancé pour les études et la consultation pour les travaux. Pour financer le projet, l'ASCO a obtenu un accord pour un emprunt de 400 000€. En effet l'ASCO ne peut prétendre aux subventions qu'une fois les factures des travaux réglées (possibilité de demande d'acompte).

L'ASCO a également lancé une étude sur Albaron, d'un montant de 28 000€. Dans le cadre du Plan Rhône, la maîtrise d'ouvrages déléguée est assurée par le SMGAS mais le projet porté par l'ASCO. Le bureau d'études retenu était CCEC. Un rendu a eu lieu en début d'année 2019. Les travaux de reconstruction d'une nouvelle station s'élèvent à plus de 4 millions d'euros.

